

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 17 SEPTEMBRE 2014

### COMPTE RENDU

#### Étaient présents :

MM MOYNE Bernard – VACHET Marie-Josèphe – CADOUX Michel – SEGUIN Anne – DESCHAMPS REVEL Chantal – DOREY Jacques – NAKOS Marie – CLUNY Pascale – STIEFVATER Yves – LUCAND Christophe – ALIN Jérôme – PETRIGNET Blandine – QUINTALLET Mary – RAIT'S Nathalie – THOUR Salim

#### Absents excusés :

MM HUMBERT Frédéric – GALLOIS Sophie (pouvoir à Jacques DOREY)– MERRA Jacques – GUILLON Jean-Michel – AMINI Malika (pouvoir à Marie-Josèphe VACHET) – REMY Aurélie (pouvoir à Blandine PETRIGNET) – SEGUIN Jérôme (pouvoir à Jérôme ALIN) – DEFAUT Marc (pouvoir à Salim THOUR)

La séance est ouverte à 19 heures

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

### D140911 - PÔLE ADMINISTRATIF : ATTRIBUTION DU LOT N°8

Monsieur CADOUX rappelle aux membres du conseil municipal la procédure d'appel d'offres en 21 lots séparés lancée le 28 mars 2014 pour l'aménagement du pôle administratif à Gevrey-Chambertin, et la délibération du 17 juillet 2014 par laquelle le conseil municipal avait déclaré le lot n° 8 « serrurerie métallerie ».

La Commission MAPA élargie s'est réunie le 16 septembre 2014 pour étudier les offres reçues pour ce lot.

A l'issue de cette réunion, la commission MAPA élargie a :

- **Pour le lot n°08 - serrurerie métallerie :** établi comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de la serrurerie BERNARD - domiciliée 9 impasse Boirac ZI Nord à Dijon - pour un montant de 119 655.90 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de suivre l'avis de la commission MAPA élargie pour le lot n°8 « serrurerie métallerie » pour lequel une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement est donc d'attribuer le marché conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- attribue le lot n°8 « serrurerie métallerie » à l'entreprise BERNARD pour le montant précité,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, notamment toutes les pièces du marché public
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2014 et 2015.

#### D140912- BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'adopter la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031 : Frais d'études	71 984.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>71 984.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-21311-206 : AMENAGEMENT BATIMENT MAIRIE	1 200 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 200 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313-206 : AMENAGEMENT BATIMENT MAIRIE	0.00 €	1 271 984.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 271 984.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>1 271 984.00 €</b>	<b>1 271 984.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

#### AFFAIRES DIVERSES

##### • COMMISSION TRAVAUX :

Monsieur CADOUX communique au conseil municipal les informations relatives au plan de circulation pour l'accès des entreprises au chantier du pôle administratif.

Monsieur DOREY rend compte de la mise en place de barrières de voirie place des marronniers afin d'empêcher le stationnement sauvage de véhicules durant les vendanges.

La séance est levée à 19 h 25  
Prochaine séance du conseil municipal fixée au  
**lundi 20 octobre à 20h**